

Avec environ 3800 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la Ville de Bruxelles est l'un des plus gros employeurs de la Région bruxelloise.

Le département Patrimoine public a pour mission d'assurer le bon déroulement des projets et chantiers qui lui sont confiés. Il coordonne la construction et la rénovation lourde des bâtiments du domaine public de la Ville (écoles, commissariats, centres sportifs, théâtres, crèches, piscines, bâtiments administratifs...) avec tous les acteurs intervenants dans l'exécution des projets (entreprises générales, promoteurs, bureaux d'études spécialisés, utilisateurs, etc...).

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un coordinateur de projets techniques Brucity(M/F/X) pour le service Travaux du Département Patrimoine Public

DIPLOME REQUIS

Vous êtes en possession d'un diplôme d'ingénieur industriel en construction ou d'architecte et vous remplissez les conditions de mobilité interne.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire (<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

MISSION

En étroite collaboration avec le Project Manager Brucity, vous assurez le suivi et la coordination du projet Brucity, le nouveau centre administratif de la Ville de Bruxelles. Ce projet phare du département patrimoine public est un marché de promotion dans le cadre duquel la mission de Maîtrise de l'ouvrage a été déléguée par la Ville. Vous menez à bien les différentes phases du projet, depuis le suivi et le contrôle des travaux jusqu'à l'emménagement et au déménagement des services, en ce compris les réflexions relatives à l'entretien et la maintenance.

Vous êtes le garant de la bonne préparation et du suivi de l'exécution de différents projets, dossiers et missions techniques qui vous sont confiés dans le cadre du projet Brucity. Vous définissez, planifiez et assurez le suivi de l'exécution du projet de construction par les ressources disponibles (bureaux d'études, entreprises, etc...), en concertation avec l'équipe et les futurs occupants des bâtiments en question.

TACHES

- Vous gérez le planning d'exécution, proposez des indicateurs améliorant l'avancement du projet (contrôle de sécurité sur chantier, budget, coordination de tous les intervenants, qualité d'exécution).
- Vous représentez la Ville au mieux de ses intérêts, contrôlez le bon déroulement de la construction par rapport au CSC et aux exigences techniques. Vous participez à des réunions de chantier avec les différents intervenants.
- A l'aide de conseils techniques, vous assurez le suivi sur chantier, et contrôlez l'exécution des travaux effectués par l'adjudicataire.
- Vous rendez des avis et fournissez des informations à votre hiérarchie (rapport d'analyse, compte rendu,...)
- Vous rédigez des notes d'analyse de l'évolution des dossiers, le contenu technique des rapports de décomptes, dépassement des QP, avenants au marchés,....
- Vous dessinez des plans de manière schématique, mais complète, des éléments de conception (schémas de fonctionnement, principes de techniques spéciales, ...)

- Vous développez votre expertise en vous tenant à jour concernant l'évolution des normes et des documents de référence techniques : notes d'information technique, NBN, EN, de la PEB, des détails d'exécution.

PROFIL

- Une expérience dans le domaine de la gestion de projets de construction, et dans la maintenance de bâtiments performants est vivement souhaitée
- Vous avez une bonne connaissance de la technique du bâtiment
- Vous possédez une maîtrise du dessin et de la lecture de plan
- Vous savez coopérer avec des acteurs internes et externes
- Vous savez utiliser des outils de planification et de suivi
- Vous avez une connaissance des marchés publics
- Vous avez des connaissances de conduite de réunions
- Vous avez une bonne connaissance écrite et orale du français et du néerlandais

Offre

- Un emploi de niveau universitaire
- Un contrat à plein temps de durée indéterminée
- Salaire mensuel brut : minimum 3118,49euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique) - Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de calcul de salaire en ligne.
- Avantages extra-légaux : chèques repas, gratuité de l'abonnement STIB et une intervention dans les autres frais de transport (transports en commun, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Possibilité de télétravail et des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).

PROCEDURE DE SELECTION

- Envoyez-nous votre candidature via <http://jobs.bruxelles.be> pour le 06/08/2021 au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.
- Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
- Informations complémentaires
- Centre Administratif
Département RH - Service Recrutement
bd Anspach 6 (13e étage)
1000 Bruxelles
- 02/279.24.20

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi jusqu'à 14h

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.